

# Jean Castex annonce une hausse de 8 % du budget de la justice en 2021

Le premier ministre a également annoncé le recrutement de 900 personnels au soir d'une journée de protestation des magistrats contre Eric Dupond-Moretti.

[https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/09/24/jean-castex-annonce-une-hausse-de-8-du-budget-de-la-justice-en-2021\\_6053515\\_1653578.html](https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/09/24/jean-castex-annonce-une-hausse-de-8-du-budget-de-la-justice-en-2021_6053515_1653578.html)

*Le Monde*, par Jean-Baptiste Jacquin, le 24 septembre 2020

Jean Castex a annoncé, jeudi 24 septembre sur France 2, une hausse du budget de la justice de 8 % en 2021. C'est « *du jamais-vu depuis trente-cinq ans* », a affirmé le premier ministre – si l'on excepte la progression de 9 % en 2017 obtenue par l'ex-garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas. C'est en tout cas deux fois plus que les 4 % de hausse inscrits dans le budget 2020. Le premier ministre tient ainsi sa promesse de faire davantage que ce qui était inscrit dans la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, promulguée le 23 mars 2019.

Eric Dupond-Moretti, le ministre de la justice, présent sur le plateau de l'émission « Vous avez la parole », avait répété, depuis sa prise de fonctions le 7 juillet, devant l'Assemblée nationale et au Sénat, qu'il avait obtenu du chef de l'Etat et du premier ministre des engagements sur des moyens supplémentaires pour une justice en souffrance chronique. Les parlementaires attendaient de voir.

Jean Castex a rappelé que la France est au 23<sup>e</sup> rang sur les 47 pays du Conseil de l'Europe en matière de budget consacré à la justice par habitant. Faut-il y voir un lien, le premier ministre a choisi de dévoiler ces informations au soir d'une journée de mobilisation des magistrats – soit quatre jours avant la présentation du projet de loi de finances pour 2021 prévue lundi 28 septembre. Ces derniers ont exprimé leur défiance envers M. Dupond-Moretti après l'enquête disciplinaire qu'il a ordonnée à l'encontre de trois magistrats du Parquet national financier et des propos dénigrant l'Ecole de la magistrature.

Avec ce coup de pouce au budget de la justice, M. Castex fait plus que le rattrapage nécessaire pour compenser le coup de rabot infligé par son prédécesseur Edouard Philippe à peine la loi de programmation votée.

En effet, le budget 2020 a été ramené à 7,5 milliards d'euros (+ 4 % par rapport à 2019) contre les 7,7 milliards inscrits dans la loi de mars 2019. Selon cette programmation quinquennale, le budget 2021 aurait été de 8 milliards. Grâce à l'effort annoncé par M. Castex, ce sera 8,1 milliards. L'effort est réel dans le contexte budgétaire.

**Création « d'un millier de postes pérennes »**

Reste à savoir qui des prisons ou des juridictions va profiter de cette hausse en 2021. En toute logique, ce devrait être au tour de la justice judiciaire. Interrogé sur le thème de l'insécurité, le premier ministre a affirmé que « *de la célérité de la réponse pénale dépend une grande partie de la solution* ».

Mais les annonces de M. Castex sur des créations de postes pour la justice restent floues. Il a annoncé le recrutement de 900 personnels et la création « *d'un millier de postes pérennes* ». Est-ce en plus des 1 260 créations d'équivalents temps plein qui étaient inscrites dans la loi de programmation pour 2021 ? Ce n'est pas dit.

Une partie de ces emplois « *seront fléchés vers les juges pénaux de proximité* ». L'objectif du premier ministre est de répondre aux « *petits délits ou délits contraventionnels qui passent sous les radars compte tenu de l'encombrement de la justice* ».